



Centre dramatique
national
de Saint-Denis

DIRECTION
JULIE DELIQUET

DÈS
14
ANS

LIBRE ARBITRE

CONCEPTION ET ÉCRITURE
Julie Bertin, Léa Girardet
MISE EN SCÈNE
Julie Bertin



© Simon Gosselin

Du 9 au 11 février 2023

Relations Presse
THÉÂTRE GÉRARD PHILIPPE

Nathalie Gasser 06 07 78 06 10
gasser.nathalie.presse@gmail.com

www.
theatregerardphilipe
.com

Libre arbitre

DÈS
14
ANS

SAMEDI 11 FÉVRIER À 18H

Représentations scolaires :

Judi 9 et vendredi 10 février à 10h et 14h30

DURÉE : 1H40 - salle Delphine Seyrig

CONCEPTION ET ÉCRITURE **Julie Bertin, Léa Girardet**

MISE EN SCÈNE **Julie Bertin**

AVEC **Léa Girardet, Cléa Laizé, Juliette Speck** ET **Julie Teuf**

COLLABORATION ARTISTIQUE **Gaia Singer**

CHORÉGRAPHIE **Julien Gallée-Ferré**

SCÉNOGRAPHIE ET VIDÉO **Pierre Nouvel**

LUMIÈRE **Pascal Noël**

SON **Lucas Lelièvre**

COSTUMES **Floriane Gaudin**

RÉGIE GÉNÉRALE ET LUMIÈRE **Thomas Jacquemart** EN ALTERNANCE AVEC **Léo Delorme**

RÉGIE SON ET VIDÉO **Théo Lavirotte** EN ALTERNANCE AVEC **Thomas Lanza**

Administration et production Gwénaëlle Leyssieux et Juliette Thibault – Label Saison ; **Diffusion** Séverine André Liebaut – Scène 2 et Kelly Gowry – ACMÉ.

Production Compagnie Le Grand Chelem et ACMÉ.

Coproduction Le Quartz – scène nationale de Brest ; Le Safran – scène conventionnée d'Amiens Métropole ; Réseau La Vie Devant Soi : Théâtre de Chevilly-Larue, Théâtre Antoine Vitez – scène d'Ivry, Théâtre de Châtillon, Théâtre Jean Vilar, Vitry-sur-Seine, Pivo – Théâtre en territoire / scène conventionnée, Théâtre Dunois, L'entre deux – scène de Lésigny.

Accueil en résidence Théâtre de Chevilly-Larue ; Théâtre 13, Paris ; CENTQUATRE-PARIS ; la Ville de Pantin (Salle Jacques Brel) ; Théâtre de Châtillon ; Le Safran – scène conventionnée d'Amiens Métropole.

Avec le soutien du ministère de la Culture (DRAC Île-de-France) ; de la Fondation Alice Milliat ; du fonds d'insertion de l'École du TNB.

Avec la participation artistique du Jeune Théâtre National. Projet lauréat du Réseau La Vie Devant Soi 2020.

Remerciements à Anaïs Bohuon, Anne Schmitt, Claire Bouvattier, Laurence Brunet, Hermine Parker et au Collectif intersexe Activiste-OII France.

AVERTISSEMENT : CERTAINES SCÈNES ABORDANT LA MÉDICALISATION DU CORPS DES PERSONNES INTERSEXES PEUVENT HEURTER LA SENSIBILITÉ DES PERSONNES CONCERNÉES.

AUTOUR DU SPECTACLE

SAMEDI 11 FÉVRIER

→ Rencontre avec l'équipe artistique à l'issue de la représentation modérée par Audrey Boisgontier, doctorante au CREDOF, où elle réalise une thèse de doctorat en droit. En partenariat avec le CREDOF.

DATES DE TOURNÉE

- Le 16 février 2023, Théâtre de Châtillon
- Le 19 février, La Ferme Corsange, centre culturel, Bailly-Romainvilliers
- Le 7 mars, La Merise, halle culturelle, Trappes
- Le 9 mars, Scènes du Golfes – scène conventionnée, Arradon
- Du 14 au 16 mars, Théâtre de La Croix-Rousse, Lyon
- Le 22 mars, Théâtre La Coupole, Saint-Louis
- Le 30 mars, L'Amphithéâtre, Pont-de-Claix

INFORMATIONS PRATIQUES

Tarifs : de 6€ à 23€

Théâtre Gérard Philipe, centre dramatique national de Saint-Denis

59, boulevard Jules Guesde 93200 Saint-Denis

Billetterie : 01 48 13 70 00

www.theatregerardphilipe.com / reservation@theatregerardphilipe.com

Note d'intention



« Réfléchir à la manière dont les femmes sont représentées est une démarche esthétique autant que politique. »

Le Regard féminin, Iris Brey, 2020, Éditions de l'Olivier

Libre arbitre traite de la domination du corps féminin à travers la pratique des tests de féminité dans le milieu sportif. Depuis des décennies, lors des Jeux olympiques et autres compétitions internationales, des athlètes « douteuses » sont contraintes de passer des tests de féminité afin de justifier leur identité sexuelle. Cette convocation de la part des instances sportives n'est pas systématique mais force est de constater qu'elle apparaît très souvent à la suite d'une médaille d'or : une femme trop forte, trop rapide, trop performante est définitivement suspecte. Pour donner corps à ce sujet, nous avons décidé de construire la pièce autour de la figure de l'athlète sud-africaine Caster Semenya. En effet, suite aux tests de féminité qu'elle a subis en 2009, cette coureuse « hors norme » s'est vue imposer un traitement hormonal comme condition nécessaire pour retourner sur les pistes. Battante, Caster Semenya s'est alors lancée dans un combat judiciaire qu'elle poursuit encore aujourd'hui.

Depuis un certain temps déjà, une certaine forme de féminité semble prévaloir sur une autre. Quelles sont les normes à respecter pour combler les attentes de la société, et surtout par qui celles-ci sont-elles imposées ? En regardant de près le combat de Caster Semenya, il apparaît que la construction du genre est devenue, au fil des siècles, le dernier rempart au libre arbitre féminin.

L'axe dramaturgique du projet sera donc le parcours de Caster Semenya : de sa médaille d'or en 2009 à son recours en appel au Tribunal Arbitral du Sport. Quatre comédiennes au plateau interpréteront les différentes protagonistes de cette histoire et donneront corps à Caster Semenya mais aussi au Comité d'experts scientifique de la Fédération internationale d'athlétisme, aux journalistes, aux avocats... Par ailleurs, des témoignages de femmes viendront ponctuer l'histoire de cette athlète et permettront de nous interroger plus largement sur la question de la domination du corps féminin.

Libre arbitre est notre deuxième collaboration, et cette fois-ci, nous avons pour projet d'écrire cette pièce à quatre mains. Nous écrirons ensemble la structure dramaturgique de la pièce ainsi qu'un certain nombre de scènes, une autre partie s'écrit à l'issue de plusieurs sessions d'improvisations au plateau avec l'ensemble des comédiennes.

Julie Bertin et Léa Girardet, mai 2020

Entretien avec Julie Bertin et Léa Girardet

Quels débats l'affaire Caster Semenya a-t-elle soulevés ?

Julie Bertin : L'affaire commence sur un doute visuel. Caster Semenya court pour la première fois dans la catégorie adulte en 2009 au championnat du monde d'athlétisme de Berlin. Elle est donc sous le feu des projecteurs et sa physionomie interroge. La Fédération internationale d'athlétisme demande alors des examens de vérification de genre, autre nom donné aux tests de féminité. Cet organisme privé, qui chapeaute toutes les fédérations nationales, édicte ses propres règlements. C'est elle qui décide de qui peut courir ou pas. Les tests révèlent que Caster Semenya est une personne intersexe. Pour la Fédération, elle n'est ni homme ni femme et cela remet en question le principe de bicatégorisation du sport, un principe aujourd'hui remis en cause par une partie du monde médical qui explique qu'il faut penser les sexes comme un spectre large et varié, avec aux deux extrêmes, le pôle femelle et le pôle mâle.

D'autre part, la Fédération considère que le taux de testostérone a une influence directe sur les capacités des athlètes. Là encore beaucoup de médecins remettent en question ce lien de causalité : la performance des hommes est peut-être liée à leur taux de testostérone mais elle est aussi le produit du niveau d'entraînement et des infrastructures qui leur sont offertes, nettement supérieur à celui dont peuvent bénéficier les femmes qui doivent souvent travailler à côté. Quoiqu'il en soit, la Fédération décrète que Caster Semenya, ayant un taux de testostérone supérieur au seuil admis chez les femmes, doit prendre un traitement hormonal pour le faire baisser. Il s'agit selon eux de protéger les autres athlètes, « normalement » constituées, de toute discrimination. Or c'est la Fédération qui fixe ce seuil. Par ailleurs, il existe parfois un écart de testostérone bien plus grand entre deux hommes que celui existant entre Caster et les autres femmes mais cela n'est pas considéré comme une injustice. On ne vérifie jamais les taux de testostérone des hommes.

Léa Girardet : La question soulevée ici est celle de la légitimité des athlètes féminines performantes. Une femme puissante est d'emblée considérée comme suspecte aux yeux de la Fédération. Dans le cas de Caster Semenya, il s'agit de restreindre ses capacités en lui imposant de prendre un traitement hormonal.

JB : Les coureuses ont intégré cette suspicion qui plane sur leurs corps musclés. Plus ça va et plus elles courent maquillées, manucurées, avec des bijoux, habillées de brassières et de culottes échancrées. À chaque course, elles doivent prouver qu'elles sont certes performantes mais qu'elles restent de "vraies" femmes. Or Caster Semenya a toujours refusé de jouer ce jeu de la féminité. Et cela trouble notre regard.

LG : Récemment, aux États-Unis, des handballeuses ont refusé de porter une tenue qui ressemblait à des bikinis et ont été exclues. Beaucoup de sportives commencent à se plaindre de ces contraintes vestimentaires inscrites dans les règlements. Comme Serena Williams qui a refusé de mettre une jupe à Wimbledon et s'est fait réprimander. Derrière cela, il y a tout le jeu des sponsors, de ce qui va être intéressant à la télé...

Quelles ont été vos sources ?

JB : Nous avons mené de nombreux entretiens avec des sportives, des chercheurs et des médecins. La rencontre avec Anaïs Bohuon, socio-historienne du sport, a été déterminante. Elle nous a orientées vers les archives du procès que Caster Semenya a décidé d'intenter contre la Fédération internationale de sport en 2019 devant le Tribunal Arbitral du Sport. On y trouve les prises de paroles des différents experts de la Fédération, y compris du directeur du département Science et Santé qui a avoué, au cours du procès, que les chiffres avaient été falsifiés et que le taux de testostérone avait été baissé de telle sorte que Caster Semenya ne puisse plus courir. Malgré ces révélations, le tribunal donna raison à la

Fédération sous prétexte de protéger les autres coureuses. Le TAS n'est pas constitué de magistrats mais de juges arbitres, des hommes à 95%, venant des pays du Nord. On peut facilement imaginer que leurs prises de position sont biaisées. C'est pourquoi Caster Semenya a saisi la Cour Européenne des Droits de l'Homme en espérant cette fois un procès plus impartial.

LG : Le Collectif Intersexe Activiste nous a également accompagnées dans nos recherches. Porter le sujet de l'intersexuation sur un plateau de théâtre est politique. Comme Caster Semenya, la parole des personnes intersexes est stigmatisée ou invisibilisée. Le Collectif se bat pour la préservation des droits fondamentaux des personnes intersexes comme le respect de l'intégrité de leur corps. Ce combat est notamment mené vis-à-vis de la communauté médicale qui, dans sa grande majorité, continue de pratiquer des chirurgies dites de "normalisation" sur les enfants intersexes. Tout écart de la norme est perçu par ces médecins comme une pathologie.

Comment le texte s'est-il fabriqué ?

LG : Après un premier temps d'écriture avec Julie concentré sur la structure d'ensemble et les scènes qui concernaient l'intimité de Caster Semenya, nous sommes passées à une écriture de plateau avec les comédiennes, notamment pour les scènes qui se déroulent au sein de la Fédération.

JB : Cette affaire soulève de nombreuses questions et il n'est pas si facile de se positionner. Il s'agissait de faire entendre tous les arguments, notamment les réflexions de ces experts qui sont parfois celles qu'on a pu avoir au début de nos recherches et celles de nombreux spectateurs qui entrent dans la salle.

Sur quels codes de jeu avez-vous travaillé ?

JB : Il y en a plusieurs. Pour ce qui est de la mise en jeu de la parole des experts, nous avons choisi un registre décalé et humoristique. Des comédiennes jouent des hommes qui décident du sort du corps des femmes. C'est dans cette distance qu'apparaît notre point de vue à toutes les cinq. Nous ne voulions pas d'emblée décrédibiliser tous ces hommes mais en même temps ces scènes devaient être comiques. Si leurs propos peuvent sembler un peu caricaturaux, ils correspondent pourtant bien souvent à ce qu'ils ont réellement dit.

LG : Le spectacle joue sur un registre beaucoup plus intime quand Caster Semenya prend la parole et se livre directement au spectateur ; ou encore faussement naturaliste, dans les scènes médicales notamment. Ces différents modes reflètent la diversité des points de vue sur cette histoire complexe.

Y-a-il une dimension raciste dans cette affaire ?

JB : Les tests de féminité ont toujours été pratiqués sur des athlètes venant des pays du Sud. Une noire américaine sera beaucoup moins inquiétée qu'une Sud-africaine. Les médecins des pays du Nord se défient de ceux du Sud et envoient leurs spécialistes effectuer des vérifications de genre pour décider ensuite s'il faut procéder à des opérations de normalisation : ablation du clitoris s'il est jugé trop grand ou des testicules internes quand ces femmes-là en ont. Ce sont des opérations effectuées par des hommes blancs sur des athlètes africaines, sans tenir compte des traumatismes que cela peut causer. Or quel est le problème si elles veulent courir ?

LG : Le fait qu'elle se revendique lesbienne n'a rien arrangé. Par ailleurs, mises à part certaines Américaines comme Serena Williams, les sportives qui obtiennent le plus de sponsors sont des femmes blanches correspondant à des canons de beauté dont Caster est très éloignée. Les tests de féminité sont aussi motivés par cette croyance et cette imagerie. Le cas Caster Semenya est donc à la croisée de plusieurs discriminations et c'est ce qui le rend si complexe.

Le procès du libre arbitre féminin

En 2009, les résultats du test de féminité de Caster Semenya ont révélé aux instances sportives et au grand public que l'athlète était une personne « intersexe* » ayant un taux de testostérone plus élevée que la moyenne. Même si aucune étude médicale ne prouve que la testostérone naturelle favorise les performances athlétiques, Caster Semenya s'est vue proposer deux possibilités pour revenir dans la compétition et récupérer sa médaille d'or : avoir recours à un traitement hormonal pour faire baisser son taux de testostérone ou courir avec les hommes. En désaccord avec ces deux propositions, Caster Semenya a saisi le Tribunal Arbitral du Sport.

L'histoire de cette athlète hors-norme met en exergue deux questions fondamentales que nous aurons à cœur de traiter. Premièrement, la discrimination vis-à-vis des sportives qui excellent dans leur domaine. En effet, l'écart de testostérone entre deux hommes est parfois bien plus conséquent. Pourtant, on ne demande jamais aux sportifs de réguler ce taux. Car, si nous devons pousser ce raisonnement jusqu'au bout - celui de l'égalité totale sur la ligne de départ - alors nous serions obligés de classer les athlètes par ordre de taille, de poids ou même selon leur régime alimentaire... Pourquoi une femme devrait-elle justifier de ses avantages génétiques ? Pourquoi Usain Bolt est « excellent » et Caster Semenya « suspecte » ?

Secondement, la construction du genre dans notre société et ses limites. La bi-catégorisation homme/femme semble aujourd'hui de plus en plus ébranlée, non seulement par les avancées médicales, mais aussi par l'évolution des mentalités autour de ces questions. Le concept de genre, qui désigne des caractéristiques de « masculinité » et de « féminité » d'un point de vue social, se confronte très souvent avec l'apparence des athlètes féminines qui se surpassent chaque année en se rapprochant petit à petit des records masculins. En effet, par nécessité sportive, le corps de ces athlètes se transforme inévitablement et s'éloigne alors des canons de beauté plébiscités, c'est-à-dire : « une femme blanche occidentale fine mais plantureuse ». Et si l'une de ces athlètes commence à remporter des médailles d'or, alors celle-ci sera très vite soupçonnée de tricherie. Ces soupçons et ces contrôles imposés aux femmes révèlent l'enjeu et le pouvoir de la représentation du corps féminin dans notre société.

Creusant le sillon qui était le nôtre avec l'écriture du *Syndrome du banc de touche*, nous travaillerons ainsi à partir d'un matériau hybride et notamment les témoignages de personnalités en lien avec notre sujet comme par exemple Anaïs Bohuon, socio-historienne spécialiste des tests de féminité dans le milieu sportif. Dans les mois qui viennent, nous avons pour projet de mener d'autres entretiens avec, entre autres : l'avocat de Caster Semenya ; Iris Brey, journaliste et critique de cinéma spécialiste de la représentation du genre au cinéma ; Elsa Dorlin, philosophe spécialiste des questions de genre, et bien entendu différentes athlètes féminines concourant au sein d'épreuves sportives internationales.

*Les personnes intersexes naissent avec des caractères sexuels, hormonaux et physiques, qui ne correspondent pas aux définitions traditionnelles du sexe masculin ou féminin. Cette particularité génétique touche environ 2 % de la population mondiale.

Caster Semenya refuse cette appellation et se considère femme.

« Walter Benjamin nous rappelle que l'histoire est écrite du point de vue des vainqueurs. C'est pourquoi l'esprit du féminisme est amnésique. Ce à quoi Benjamin nous invite, c'est à écrire l'histoire du point de vue des vaincus. C'est à cette condition, dit-il, qu'il sera possible d'interrompre le temps de l'oppression. »

Un appartement sur Uranus, Paul B. Preciado, 2019, Éditions Grasset

Note de mise en scène



Libre arbitre

Notre intention n'est pas de restituer de façon réaliste, véridique ou objective un matériau documentaire. Ce qui nous intéresse, ce sont les symboles et les discours attachés à la question de la représentation des femmes dans le milieu sportif, ce dernier opérant comme un révélateur de ce qui se joue à l'échelle de la société. S'attacher à ces discours et aux enjeux qu'ils sous-tendent nous permettra, nous l'espérons, de transposer scéniquement ce matériau issu du réel.

Pour parler des enjeux liés aux corps des femmes dans le sport, à leurs représentations dans les médias et la presse, au contrôle qui est exercé par les instances sportives, il faut plonger au cœur de l'histoire de Caster Semenya. De quoi cette affaire peut-elle bien être le symptôme ? Aussi, nous traverserons quelques-uns des événements décisifs de son parcours. Nous commencerons par nous intéresser à sa victoire aux championnats du monde de 2009 qui scelle immédiatement le début des suspicions à son encontre. Ensuite, nous nous pencherons sur les nombreuses tergiversations des instances sportives qui travaillent entre 2012 et 2015 à l'élaboration d'une nouvelle réglementation concernant les sportives hyperandrogènes. Enfin, nous nous arrêterons sur le recours porté par l'athlète devant le Tribunal Arbitral du Sport qui a eu pour mission de statuer sur la légalité des tests de féminité et du traitement hormonal imposés à l'athlète.

Ces trois grandes parties se déploieront sous la forme de tableaux. La trame narrative, bien que chronologique, ne suivra pas un développement classique et linéaire. Pensé comme une variation autour de la question du corps féminin dans le sport, ce spectacle travaillera à un aller-retour entre des séquences tirées du réel et inspirées du parcours de Caster Semenya et des séquences en prise avec le temps de la représentation, dans une adresse directe aux spectateurs où nous ferons se confronter différentes paroles issues de récits de femmes anonymes ou non. Il s'agira alors pour nous de révéler quelques-unes des situations au cours desquelles, dans notre fonctionnement social, s'instaure le contrôle du corps de la femme.

L'histoire de cette sportive hors-norme ancre avec force notre propos dans le réel, formidable point d'appui pour questionner ensuite plus largement la représentation du corps de la femme et son enjeu social et politique.

L'esthétique formelle induite par la présentation sous forme de tableaux aura l'avantage d'offrir une grande liberté dans la mise en jeu. Nous pourrons de cette façon passer d'une situation à une autre, d'un registre à un autre. Tantôt dans une mise en situation faussement réaliste, tantôt dans une adresse publique au présent de la représentation ; nous jouerons des décalages et des différents niveaux de parole.

Aussi, il nous tiendra à cœur que la place du spectateur soit pensée dans un dispositif immersif de sorte qu'il se sente impliqué sensiblement par ce qui se joue devant lui. La scénographie est encore en cours de réflexion, mais nous imaginons d'ores et déjà que l'espace soit celui d'une piste d'athlétisme. Aussitôt entrés dans la salle, les spectateurs de théâtre seront ceux d'une compétition sportive, avec face à eux les corps des acteurs devenus des athlètes...

Extrait du texte

Chœur 1
1 minute 55 secondes et 45 centièmes.
Une piste d'athlétisme.

CLÉA - 19 août 2009. Berlin. Championnat du monde d'athlétisme. Finale du 800 mètres femmes.

Couloir 4. Caster Semenya a 18 ans, elle est sud-africaine et inconnue du grand public.

JULIE - Elle ne le sait pas encore mais dans 1 minute 55 secondes et 45 centièmes sa vie va basculer.

LÉA - Dans les tribunes, les 70 000 spectateurs acclament l'arrivée des athlètes.

CLÉA - Marilyn Okoro, Royaume-Uni.

JULIE - Mayte Martinez, Espagne.

LÉA - Elisa Cusma, Italie.

CLÉA - Mariya Savinova, Russie.

JULIE - Yuliya Krevsun, Ukraine.

LÉA - Jennifer Meadows, Royaume-Uni.

CLÉA - Janet Jepkosei, Kenya.

JULIE - Caster Semenya, Afrique du Sud.

LÉA - En un an, Caster Semenya a gagné huit secondes.

CLÉA - Elle prépare cette course depuis des mois, sa première chez les adultes.

JULIE - Elle ne le sait pas encore mais dans 1 minute 55 secondes et 45 centièmes elle va battre son record personnel.

LÉA - Un bourdonnement se propage dans les tribunes.

CLÉA - Caster croise le regard de la britannique.

JULIE - Et si ses pieds restaient collés au sol ?

LÉA - Caster se penche en direction de la piste. Une goutte de sueur descend le long de sa joue droite.

CLÉA - Des sifflets jaillissent, ça et là, du silence des tribunes. Quelque chose lui revient.

JULIE - Ce matin, dans une station service, un employé lui a refusé l'entrée des toilettes pour femmes. Elle a ri. Elle lui a demandé s'il désirait qu'elle baisse son pantalon pour vérifier ou pour se rincer l'œil.

LÉA - L'arbitre se met en place. Caster regarde droit devant elle et visualise la course : CLÉA - 100 mètres

LÉA - Si elle se positionne en tête au premier virage,

CLÉA - 200 mètres

LÉA - elle sera première sur la ligne d'arrivée.

CLÉA - 300 mètres.

JULIE - Dans 400 mètres, elle sera inarrêtable. Dans 400 mètres, la cloche sonnera et elle s'envolera.

LÉA - Elle ne le sait pas encore mais dans 1 minute 55 secondes et 45 centièmes elle va devenir championne du monde.

CLÉA - À vos marques...

JULIE - Elle ne le sait pas encore mais dans 1 minute 55 secondes et 45 centièmes, elle ne pourra pas célébrer sa victoire.

LÉA - Elle ne le sait pas encore mais dans 1 minute 55 secondes et 45 centièmes elle sera accusée d'être un homme. Le coup de feu retentit.

2009 : Caster Semenya remporte la médaille d'or lors de la finale du 800 mètres femmes aux Championnats du monde d'athlétisme de Berlin.

2011 : La Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) publie un règlement régissant la qualification des femmes présentant une « hyperandrogénie » et impose un traitement hormonal aux athlètes concernées, dont Caster Semenya.

2015 : La sprinteuse Dutee Chand porte plainte contre l'IAAF et gagne son procès. Le règlement sur la qualification des athlètes hyperandrogènes est suspendu par le Tribunal Arbitral du Sport. Caster Semenya arrête son traitement.

2016 : Caster Semenya remporte la médaille d'Or aux JO de Rio.

2018 : L'IAAF publie un nouveau règlement régissant la qualification des athlètes intersexes. Caster Semenya refuse de prendre un nouveau traitement hormonal.

2019 : Caster Semenya et la Fédération d'Afrique du Sud portent plainte contre ce nouveau règlement auprès du Tribunal Arbitral du Sport.



© Simon Gosselin

Lexique

Intersexuation : Les personnes intersexes sont nées avec des caractères sexuels (génitaux, gonadiques ou chromosomiques) qui ne correspondent pas aux définitions binaires types des corps masculins ou féminins. Définition du Collectif Intersexes et Alliés·e·s - OII France

Le terme « intersexe » est à ne pas confondre avec le terme « transgenre ».

Hermaphrodite : Le terme hermaphrodisme, employé par la médecine à partir de la fin du XIX^e siècle, est biologiquement erroné : les personnes intersexes ne sont pas des êtres mi-mâles, mi-femelles, avec un double appareil génital fonctionnel. Définition du Collectif Intersexes et Alliés·e·s - OII France

Androgène : Se dit d'une hormone naturelle ou médicamenteuse, comme la testostérone, qui provoque le développement des caractères sexuels masculins.

Testostérone : hormone sécrétée naturellement chez l'homme et la femme mais en quantité différente.

Transgenre : est une personne dont l'expression de genre et/ou l'identité de genre s'écarte des attentes traditionnelles reposant sur le sexe assigné à la naissance. Toutes les personnes transgenres ne se reconnaissent pas dans le système binaire homme/femme. Amnesty international.

La compagnie

Le Grand Chelem

Le Grand Chelem est une compagnie fondée par Léa Girardet en 2017 et basée à Paris. La mise en scène des projets de la compagnie est assurée par Julie Bertin, également fondatrice et metteuse en scène du Birgit Ensemble.

Le Syndrome du banc de touche créé au Théâtre de Belleville en septembre 2018 est la première création de la compagnie. Cette pièce, qui tourne actuellement en France et à l'étranger, aborde les thématiques de la persévérance et de la beauté de l'échec à travers le parcours chaotique du sélectionneur de l'équipe de France Aimé Jacquet et celui d'une comédienne au chômage.

Dans ce seul en scène, la compagnie s'interroge sur notre société à travers le prisme du sport. Quelle peut être la beauté de l'échec dans un monde où la performance, la concurrence et la réussite nous sont données comme les seules lignes de conduite valables ? Comment trouver sa légitimité en tant que footballeuse ou en tant que comédienne dans un univers majoritairement masculin ? Quelle place donnons-nous aujourd'hui au collectif, véritable pilier de la victoire de 1998 ? Et si finalement l'Histoire se racontait du côté des perdants, des deuxièmes et des remplaçants ?

« En mettant en parallèle mon histoire personnelle et l'épopée de la Coupe du monde 1998, je souhaitais entremêler différentes paroles réelles sur le plateau : celle de sportifs sur la touche et la mienne. L'écriture du texte s'est constituée à partir de documentations diverses (interviews, archives, biographies, etc ...), mais aussi à travers mes rencontres avec tous les protagonistes de la pièce (Aimé Jacquet, Vikash Dhorasoo, Lionel Charbonnier, Raymond Domenech...). Je souhaitais être au plus près d'une parole juste. N'étant ni sportive ni coach, il était important pour moi de me documenter le plus précisément possible. Et pendant plusieurs semaines, ma démarche fut avant tout journalistique. »

Léa Girardet

Julie Bertin

Conception, écriture et mise en scène

Après des études de philosophie, Julie Bertin entre à l'École du Studio d'Asnières, puis intègre le Conservatoire national supérieur d'Art dramatique. En parallèle de son travail au sein du Birgit Ensemble, Julie Bertin collabore régulièrement avec d'autres artistes. En 2018, elle met en scène Léa Girardet dans *Le Syndrome du banc de touche*. En 2019, elle crée *Dracula*, un opéra jazz jeune public, avec l'Orchestre National de Jazz, composé par Frédéric Maurin et Grégoire Letouvet. En 2022, elle retrouve Léa Girardet avec qui elle co-écrit une pièce librement inspirée du parcours de l'athlète sud-africaine Caster Semenya : *Libre arbitre*. En juin 2023 au TGP, elle mettra en scène avec Jade Herbulot, *J'ai perdu ma langue !* de Leïla Anis.

Léa Girardet

Écriture et jeu

Après une licence de cinéma et une formation au Conservatoire du X^e arrondissement de Paris, Léa Girardet intègre l'École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre en 2009. Elle se forme auprès de Christian Schiaretti, Alain Françon, Pierre Guillois et Arpad Schilling. En troisième année, elle dirige une partie de sa promotion dans une adaptation de *Festen* de Thomas Vinterberg, puis s'essaye au seul en scène avec Charlotte Corday.

À sa sortie d'école, Léa Girardet joue sous la direction de Lisa Wurmser, Sarah Blamont et Virginie Bienaimé. En parallèle, elle participe au stage Émergence et joue dans le court-métrage de Nicolas Maury. En 2017, elle collabore et joue dans *La Mère à boire* d'Élisa Ruschke pour le festival des Subsistances à Lyon et pour le festival des Mises en Capsules à Paris.

L'année suivante, Léa Girardet fonde sa compagnie Le Grand Chelem et se lance dans l'écriture d'un seul en scène autour de la figure d'Aimé Jacquet : *Le Syndrome du banc de touche*. Le spectacle, mis en scène par Julie Bertin, d'abord présenté au Festival Mises en capsules, est créé au Théâtre de Belleville en septembre 2018. En 2019, elle joue dans le spectacle *Les Petites Reines* de Justine Heynemann et commence la tournée de son seul en scène en France et à l'étranger.

Cléa Laizet

Jeu

Cléa Laizet commence sa pratique théâtrale au sein de l'École du jeu à Paris en 2012 où elle y rencontre Yumi Fujitani, qui l'initie au butô et à la danse organique. Elle pratique également la marionnette aux côtés de Cécile Cholet. En 2015, elle rentre au Conservatoire du VIII^e arrondissement où elle reçoit l'enseignement de Marc Ernott et continue son exploration physique de l'improvisation et du mouvement avec l'atelier de Nadia Vadori Gautier.

Elle intègre en septembre 2015 la promotion IX de l'École supérieure d'art dramatique du Théâtre National de Bretagne, où elle travaillera avec Éric Lacascade, Stuart Seide, Ludor Citrik, Stéphanie Lupo, Thomas Richards, Dieudonné Niangouna, Les Chiens de Navarre et Arthur Nauzyciel. À sa sortie, en 2018, elle joue dans *Méphisto Rhapsodie* mis en scène par Jean-Pierre Baro au Théâtre National de Bretagne, participe à la création d'un dispositif scénique de rue avec la compagnie Derezo, travaille également avec Vanessa Larré sur le projet *La Passe* créé à Bonlieu, scène nationale d'Annecy.

Juliette Speck

Jeu

Après avoir vécu en Vendée et le bac en poche, Juliette Speck s'installe à Paris pour commencer une formation théâtrale à l'École du jeu. Elle y restera pendant deux ans suivant les classes de professeurs qui l'inspireront tels que le chorégraphe et danseur Nabih Amaraoui, Yumi Fujitani ou l'acteur Hassam Ghancy. Elle intègre ensuite le Conservatoire national supérieur d'art dramatique, qui lui permettra de travailler avec des intervenantes telles que Valérie Dréville, Ariane Mnouchkine et le Théâtre du Soleil.

S'intéressant au travail corporel de l'acteur, elle décide pendant son cursus de passer un an dans une école de cirque à Bristol, en Angleterre. Une fois diplômée du Conservatoire national supérieur d'art dramatique, elle commence à travailler avec Lorraine de Sagazan sur le texte lauréat du prix RFI *La Poupée Barbue* d'Édouard Elvis Bvouma, créée au CDN de Rouen et en tournée dans toute l'Afrique de l'Ouest. S'ensuit *Love Is In The Hair* une pièce écrite par Lætitia Ajanohun et mise en scène par Jean-François Auguste qui s'est notamment jouée à la Ferme du Buisson, scène nationale de Noisiel et au Théâtre de Gennevilliers. Elle rejoint ensuite le Théâtre de la Frappe, dirigé par Thibaut Dichy Malherme.

Julie Teuf

Jeu

C'est à la faculté des arts du spectacle d'Amiens que Julie Teuf découvre le théâtre, sous la direction de Fred Egginton et Jérôme Hankins. En 2010, elle intègre la seconde promotion de l'École supérieure de théâtre Bordeaux Aquitaine, dirigée par Dominique Pitoiset et Gérard Laurent, et achève ses trois années d'études par *Machine Feydeau*, mis en scène par Yann-Joël Collin et Éric Louis. Fraîchement diplômée, Julie Teuf présente *Claustria* qu'elle joue dans le cadre du Festival Novart. En 2014, elle joue dans *Dans La République du bonheur*, mis en scène par Marcial Di Fonzo Bo et Élise Vigier. Elle travaille ensuite sous la direction de Catherine Marnas pour *Le Banquet fabulateur* et *Les Comédies barbares*, puis rejoint *La Bibliothèque des livres vivants* de Frédéric Maragnani. Elle joue dans *L'Héritier de village* puis *Le Cid*, créés par Sandrine Anglade ; rencontre le Collectif Crypsum ainsi que le Groupe Apache pour deux banquets littéraires ; et rejoint Les Petites Madames en 2017 pour jouer dans *George Kaplan*.

Elle travaille toujours avec Fred Egginton et son *Cabaret Grabuge* notamment sur *Les Bacchantes* et *Dunsinane*. En 2019, elle joue avec le collectif Denisyak dans *Scelūs*, puis sous la direction de Renaud Diligent dans *Dimanche Napalm*. En plus de son travail de comédienne, Julie écrit et anime de nombreux ateliers. En 2020, elle s'essaie pour la première fois à la mise en scène en dirigeant les élèves sortant de la quatrième promotion de l'École supérieure de théâtre Bordeaux Aquitaine dans une adaptation de *Peter Pan*, produite par le Théâtre national Bordeaux Aquitaine.

Gaia Singer

Collaboration artistique

D'origine italienne, Gaia Singer arrive à Paris à dix-huit ans pour faire des études de lettres et de philosophie. Après un master à Sciences Po, elle décide de se consacrer au théâtre. Elle se forme alors au Studio théâtre d'Asnières, la classe libre du Cours Florent et L'École du jeu. Au théâtre elle a travaillé avec des metteurs en scènes tels que Jean-Pierre Garnier, Nicolas Bigards et Michel Deutsch. Elle a également collaboré avec l'artiste contemporain Laurent Grasso. Elle a joué en 2017 au Théâtre de l'Athénée dans *L'Aile déchirée* mis par Adrien Guitton. Elle est également collaboratrice artistique pour de nombreux projets, comme *Le Syndrome du banc de touche* de Léa Girardet mis en scène par Julie Bertin.

Lucas Lelièvre

Son

Diplômé de l'École du Théâtre National de Strasbourg (section régie-création) puis de l'École nationale supérieure d'art de Bourges (arts et créations sonores), Lucas Lelièvre est artiste sonore et compositeur électroacoustique.

Il travaille avec Madame Miniature et Catherine Marnas, Ivo van Hove et Éric Sleichim ou encore Côme de Bellescize et Jacques Gamblin.

En 2016, il met en place avec Linda Duskova un workshop pour l'Université Paris 8 *Musée sonore*, un dispositif sonore immersif au Musée du Louvre.

Lucas Lelièvre travaille avec le Birgit Ensemble (Julie Bertin et Jade Herbulot) depuis 2015 (création son et vidéo) et joue dans *Pour un prélude* qu'elles mettent en scène. Il signe les créations sonores de *Memories of Sarajevo*, *Dans les ruines d'Athènes* et *Les Oubliés Alger-Paris*, 2017.

En 2018, il collabore avec Lorraine de Sagazan (*L'Absence de père* et *Un sacre*), Élise Chatauret (*Saint Félix*, *Enquête sur un hameau français*), et Léa Girardet et Julie Bertin (*Le Syndrome du banc de touche*).

Pour Chloé Dabert, il réalise les créations sonores de *L'Abattage rituel de Gorge Mastromas* de Dennis Kelly, de *J'étais dans ma maison et j'attendais que la pluie vienne* de Jean-Luc Lagarce, d'*Iphigénie* de Racine et de *Girls and Boys* de Dennis Kelly.

Pierre Nouvel

Scénographie et vidéo

Fondateur du collectif transdisciplinaire Factoid, il réalise avec Jean-François Peyret *Le Cas de Sophie K* (2005, Festival d'Avignon). Il collabore ensuite avec de nombreux metteurs en scène (Michel Deutsch, Lars Norén, Arnaud Meunier, François Orsoni, Hubert Colas, Chloé Dabert...). En 2011, il crée au Festival d'Aix-en-Provence, *Austerlitz* de Jérôme Combier avec l'Ensemble Ictus.

Il présente des installations au Centre Pompidou dans le cadre de l'exposition Samuel Beckett (2007) ; au Pavillon Français pour l'exposition Internationale de Saragosse (2008) ; à la Gaîté Lyrique (2011) et au Fresnoy (*Walden Memories*, 2013) dans le cadre d'une exposition autour du texte *Walden* de Henry David Thoreau suite à l'invitation de Jean-François Peyret. Ce projet s'est ensuite décliné dans une version scénique, *Re:Walden*, créée au Festival d'Avignon en 2013.

En 2015, il est pensionnaire à la Villa Médicis. En 2016 il crée, avec Jérôme Combier, *Campo Santo*, *Impure histoire de fantômes*, objet hybride entre concert, théâtre et installation numérique.

Il collabore régulièrement avec Chloé Dabert en tant que scénographe sur ses créations : *Orphelins* (2014), *Nadia C* (2016), *L'Abattage rituel de Gorge Mastromas* (2017), *Iphigénie* (2019) et *Girls and Boys* (2020).

Depuis 2019, il est également artiste associé à la Comédie - CDN de Reims.



Floriane Gaudin

Costumes

Après un BTS Design de mode et une formation de conceptrice costume à l'École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre, Floriane Gaudin se dirige vers le cinéma et travaille notamment avec Katell Quillévéré, Dominik Moll, Catherine Corsini, Pierre Salvadori, Michel Leclerc, Justine Triet et Rebecca Zlotowsky sur la dernière création Canal+, *Les Sauvages*.

En juin 2019 elle signe la création costumes avec Elsa Bourdin de la nouvelle série Netflix France, *Vampires* (mars 2020), réalisée par Marie Monge et Vladimir De Fontenay. Au théâtre, Floriane Gaudin collabore avec Patrice Douchet, le Ring Théâtre, Lucie Rébéré, Léa Girardet, et Catherine Anne.